



Association des Parents et Amis  
de la Musique et de la Danse

Ecole de Musique  
et de Danse

2, Rue des Ecoles  
28210 Nogent-le-Roi  
☎ 02.37.51.34.41



**A.P.A.M.**

**Adhésion annuelle 15 € par foyer**

**Qui sommes nous ?**

- créée en 1982, association de soutien de l'Ecole de Musique et de Danse régie par la Loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août de la même année.

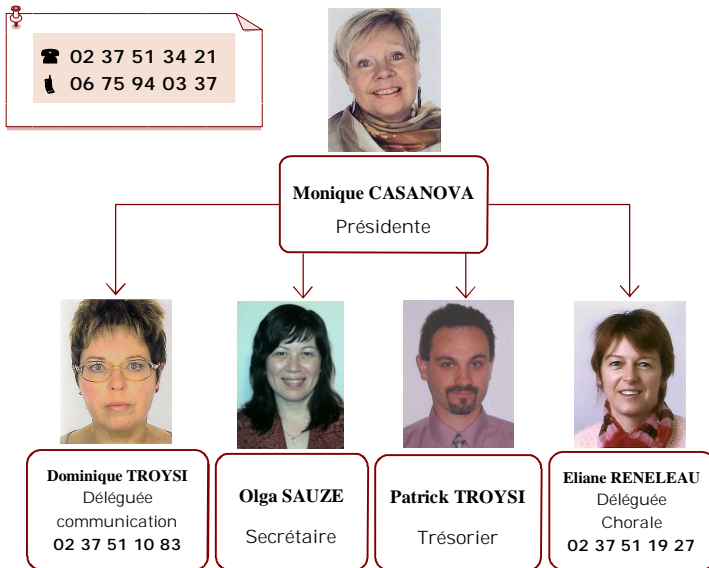
**Nos objectifs :**

- contribuer au développement de la Musique et de la Danse et l'encourager en assurant un support financier, matériel et logistique à l'école ;
- établir un lien entre la Communauté de communes, la direction, les enseignants, les amis et élèves de l'école de Musique et de Danse ;
- représenter les familles auprès des autorités de l'école de Musique et de Danse ;
- faire connaître l'association et la promouvoir.

**Nos sources de revenus :**

- les locations des instruments (36,60 € par trimestre avec possibilité de louer l'instrument pendant l'été) ;
- les adhésions à l'association (15 € par an) ;
- la vente des programmes au cours des différentes auditions ;
- les subventions de la Communauté de communes.

**Nos membres actuels du bureau :**



**Nos actions :**

- achat d'instruments neufs ou d'occasion pour répondre à la demande croissante de location d'instruments pour les élèves débutants. Sur ces cinq dernières années, nous avons fait l'acquisition de 3 violoncelles, 3 accordéons, 2 flûtes, 2 violons, 1 clarinette, 1 saxophone, 1 hautbois. Actuellement, nos possibilités de prêt : 4 violons, 5 violoncelles, 4 accordéons, 3 clarinettes, 3 flûtes, 1 hautbois, 1 cornet, 1 saxophone ;
- réparation et entretien divers des instruments loués ;
- achats groupés de manuels et partitions en début d'année ;
- la création d'une bibliothèque musicale et artistique à la disposition gratuite de tous ;
- stock de petits matériels mis à la disposition des élèves (cordes de violons, guitare, etc.) ;
- goûter offert à tous les élèves au terme de chaque audition ou gala ;
- décoration de l'école et des salles de spectacle à Noël ;
- aide au maquillage et à l'habillage des danseuses lors du gala annuel ;
- bouquets de fleurs offerts à chaque concert aux solistes, chef de chœur et d'orchestre ainsi qu'au professeur de danse.



**Votre aide nous est très précieuse !**

Pour que cette association perdure, nous avons besoin de votre adhésion. Celle-ci est de €15,00 par an.

Vous pouvez nous aider et nous encourager dans nos actions :

- soit en vous acquittant de ce règlement en même temps que les droits d'inscription de votre enfant ;
- soit nous envoyant dès maintenant le bulletin d'adhésion ci-joint dûment complété et muni d'un chèque à l'ordre de l'A.P.A.M., à l'adresse de l'école.

Si vos occupations le permettent, vous pouvez également rejoindre notre équipe en contactant le secrétariat de l'école.

N'hésitez pas à nous apporter toute suggestion nécessaire à l'épanouissement de nos activités !

**Bulletin d'adhésion**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Tél. dom./port. .... Mail .....

Instrument pratiqué ..... Signature .....